



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccin contre le covid-19

Question au Gouvernement n° 3499

Texte de la question

VACCIN CONTRE LE COVID-19

M. le président. La parole est à Mme Danièle Obono.

Mme Danièle Obono. Monsieur le Premier ministre, après la Chine en juin dernier, et la Russie mi-août, le laboratoire étasunien Pfizer a annoncé, hier, les résultats provisoires d'un vaccin contre la covid-19, qui serait efficace à 90 %. La nouvelle suscite très naturellement de l'espoir, mais aussi une série d'interrogations auxquelles il est impératif de répondre si nous voulons créer les conditions d'une adhésion éclairée de la population et d'une efficacité vaccinale. En effet, un vaccin même efficace à 100 %, mais qui ne serait utilisé que par moins de 60 % de la population, n'aurait pas d'impact sur la pandémie. C'est aussi pour cela qu'il faut s'assurer de l'accès universel au vaccin, partout dans le monde, et éviter qu'il fasse l'objet d'une marchandisation indécente et contreproductive.

Pour le moment, nous ne disposons pas des résultats complets de l'essai ni du protocole de recherche. Or ledit vaccin est déjà en pré-vente. Les États-Unis ont conclu, dès le mois de juillet, un accord de 1,95 milliard de dollars avec le laboratoire Pfizer, pour obtenir 100 millions de doses avec la possibilité d'en acheter 500 millions de plus. L'Union européenne a également passé une commande de 300 millions de doses qu'elle aurait seule le pouvoir de redistribuer ensuite à chaque pays.

La course au vaccin peut nuire à son efficacité et à son accessibilité. Le modèle de compétition et d'accélération des procédures qui s'est imposé pour répondre à la crise n'est pas le plus pertinent et fait courir le risque d'aboutir à des vaccins médiocres.

Dès lors, monsieur le Premier ministre, qu'avez-vous prévu pour que nous soyons assurés de la transparence des protocoles de recherche de ce vaccin comme des autres vaccins candidats, ce que demande instamment nombre d'associations et de collectifs comme l'observatoire de la transparence dans les politiques du médicament ? Où en sont les recherches en France et comment comptez-vous garantir notre souveraineté en matière de production et de distribution et assurer l'accès de tous et de toutes à l'échelle mondiale aux vaccins et médicaments ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. Vous avez parlé du vaccin comme d'un bien universel et je vous rejoins sur ce point. Au reste, je crois que vous êtes d'accord avec quelqu'un qui, dès le 24 avril dernier, a même parlé de « bien public mondial » – cette personne, c'est Emmanuel Macron. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Plusieurs députés du groupe LaREM. Eh oui !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . Il a alors insisté sur ce point parce que, vous le savez, ce virus n'a pas de frontières. Aussi, protéger les autres, c'est nous protéger nous-mêmes.

La collaboration que le Président de la République a lancée dès le mois d'avril aux niveaux européen et international repose sur quatre piliers.

D'abord, il s'agit de faire en sorte de financer plusieurs recherches concomitantes. Vous avez cité celle du groupe Pfizer dont je rappelle qu'il coopère avec un laboratoire allemand, BioNTech. Le second pilier concerne la production ; le troisième la distribution. Enfin, il faut que nous soyons tous attentifs au renforcement des systèmes de santé dans les pays les plus vulnérables car, quand bien même nous aurions trouvé un vaccin, il est nécessaire de pouvoir vacciner tout le monde.

M. Loïc Prud'homme. Répondez à la question !

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État . Les 4 et 18 mai, sous l'impulsion du président Macron, deux conférences de financement ont été organisées dans le cadre de l'Union européenne, afin de disposer des fonds pour accélérer la recherche et faire en sorte que l'ensemble des pays dans le monde ait accès à ce vaccin. Cette coopération est réalisée aux niveaux national, européen et international dans le cadre de l'Organisation mondiale de la santé. C'est l'action que nous menons depuis avril afin que ce vaccin soit bel et bien un « bien public mondial ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Mme Danièle Obono, M. Alexis Corbière et M. Loïc Prud'homme . On n'a aucune réponse !

M. le président. La parole est à Mme Danièle Obono.

Mme Danièle Obono. Malheureusement, au-delà du discours, votre réponse n'est, de notre point de vue, pas suffisante (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM*), en particulier en ce qui concerne la souveraineté thérapeutique française. Et comme, depuis le début de cette crise, la planification n'a pas été votre fort, je crains que nous ne devions continuer à vous interpellier à ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Obono](#)

Circonscription : Paris (17^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3499

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)